

Ministère de l'Éducation
Nationale
Service des sites
Perspectives et paysages

NOTIFICATION

42

ARINOR

St-Cirons
Champ de Mars, la place
devant la poste et les
écoles
le plan d'eau du solat

Par arrêté en date du 13/01/2007
le Ministre de l'Éducation nationale
a inscrit à l'inventaire des sites pittores-
ques de l'Alsace l'ensemble formé à St-
Cirons par le champ de Mars, la place devant
la poste et les écoles, et le plan d'eau
du solat au droit des parcelles non cadastrées
ainsi indiquées (propriété communale)

S. Leroux
Titulaire
Champ de Mars

superficie: 2,5 ha